

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—L'ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE DE COMMERCIALISATION—LES VENTES À L'URSS

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce étant absent, j'adresse ma question au ministre d'État (M. Lang). Le gouvernement fera-t-il prochainement une déclaration sur la situation générale de l'écoulement des céréales, et y a-t-il des chances de rétablir le niveau des prix minimaux dans l'esprit de l'Arrangement international sur les céréales?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce a signalé régulièrement à la Chambre les faits nouveaux au sujet de ces deux questions, et il est disposé, j'en suis sûr, à continuer de répondre aux questions précises à cet égard.

M. Burton: Le ministre peut-il dire si des progrès ont été faits en ce qui concerne la vente de blé à la Russie cette année?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, il n'y a rien à signaler à ce sujet en ce moment.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Étant donné que la réunion annuelle des politicologues et des économistes doit prendre fin d'ici deux jours, à l'Université York à Toronto, le premier ministre se hâterait-il de présenter un document intitulé «Why I Abandoned Truth, Beauty and Goodness, and Joined the Liberal Party?»

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps réservé aux questions est terminé.

● (11.50 a.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE LA TÉLÉSAT CANADA

MESURE CRÉANT UNE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITE—ÉTAPE DU RAPPORT

La Chambre reprend l'examen interrompu le jeudi 5 juin, du bill C-184, créant une Société de télécommunications par satellite pour le Canada, dont le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts a fait rapport (avec amendements), et de la motion d'amendement de M. Saltsman (p. 9806).

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, juste avant l'ajournement hier soir, j'ai fait quelques observations sur les commentaires fort intéressants du député de Hillsborough (M. Macquarrie) au sujet du bill, et surtout sur ses commentaires concernant son attitude fort compréhensive à l'égard des idées et des principes du Nouveau parti démocratique. Je lui ai signalé que j'étais assez peiné de constater qu'il n'était pas disposé à appuyer l'amendement proposé par mon collègue, le député de Waterloo (M. Saltsman), qui aurait pour effet de transformer la Société de télécommunications par satellite dont il est question en une société de la Couronne. Je tiens à faire remarquer au député que le parti conservateur doit demeurer fidèle à son passé dans l'énoncé des politiques officielles concernant les communications et l'aménagement des installations voulues, car, je le répète, ce sont les conservateurs qui, en 1935, pour répondre au désir exprimé dans de nombreux milieux au Canada, ont présenté un projet de loi portant création de la Société Radio-Canada, organisme public institué dans le but de rendre un service public à tous les Canadiens. Il conviendrait ici, il me semble, de suivre cette tradition et de tenir compte de ce précédent, et nous devrions pouvoir compter sur l'appui de ce parti à l'égard de la proposition dont nous sommes présentement saisis.

J'ai failli me laisser convaincre, monsieur l'Orateur, par l'argument du député d'Hillsborough. L'idée de voir la nouvelle société, si c'était une société de la Couronne, relever du ministre des Communications (M. Kierans) le troublait passablement, vu ce qui est arrivé à celui-ci ces derniers mois relativement à un autre organisme de l'État qui s'occupe aussi de communications, le ministère des Postes. J'ai presque mordu à l'appât. Toutefois, je dois souligner au député que pour un examen plus objectif de la question, il faut tenir compte du fait que, dans une telle situation, en considérant toute la perspective, nous devons envisager deux aspects connexes. Il y a d'abord le principe qui préside à l'élaboration de la politique publique, et il faut en outre examiner les problèmes de l'exploitation et de la gestion. Nous devons prendre les décisions qui s'imposent dans ces deux domaines pour réaliser les objectifs de la politique publique.

Il demeure qu'en l'absence de principes fondamentaux valables, les meilleures méthodes d'exploitation et de gestion au monde ne sauraient réussir. Cependant, si les principes